

# L'Écho Chapellois



## EDITO

Nous y sommes ; le vote des budgets s'annonce pour le mois d'Avril. Nous sommes à la fois inquiets et optimistes car nous attendons de connaître quelles seront nos recettes : celles provenant de l'imposition locale, celles des dotations de l'Etat ou Communautaires, des subventions indispensables pour nos projets. Fin mars, nous ne connaissons que 40% de ces recettes et nous devons pourtant construire ce budget avec un projet de recettes de fonctionnement attendues à 904 087 €. Autre impératif :

Maîtriser nos dépenses tout en gardant pour les Chapelloises et les Chapellois, des services de qualité (Ecole, agence postale, mairie, médiathèque...), un soutien à la vie associative, un maintien en bon état du patrimoine communal (routes, bâtiments...).

Maîtriser nos dépenses, mais aussi, investir et améliorer encore les conditions de vie dans notre commune, soutenir le commerce local en développant un projet autour d'un hébergement collectif qui intégrera aussi des sujets relatifs aux mobilités actives.

Comme j'ai déjà pu le dire, notre Conseil Municipal s'engage pour préparer l'avenir à moyen terme et prendre en compte les intérêts collectifs.

Les mois à venir feront la part belle aux animations conduites par les associations dont il faut très sincèrement remercier tous les bénévoles. Les services municipaux apporteront leur soutien pour la mise en place d'équipements mobiliers (tables, barrières, stands...)

Ces moments de fête seront autant d'occasion de rencontres amicales très importantes pour notre bien vivre ensemble : c'est sans doute une des plus-values du milieu rural.

A bientôt donc et bon printemps.  
Le Maire.

Numéro 115  
Avril 2019

## SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale  
P 2 à 9
- Vie intercommunale  
P 10
- Associations  
P 11 à 14
- Développement durable  
P15
- Mémento pratique  
P 16



PREFECTURE  
D'ILLE-ET-VILAINE

## Elections

### Européennes :

Rappel : Les élections européennes auront lieu le Dimanche 26 Mai 2019.

Pensez, à vous munir, ce jour là, de votre carte d'électeur, et d'un justificatif d'identité ayant une photo.



## Séjour à Vigeois.

Dans le cadre de nos échanges d'amitié avec VIGEOIS en Corrèze, nous organisons un séjour de

4 jours (**les 30-31 Mai, 1 et 2 Juin**) **ouvert à tous** les Chapellois. Il reste encore 3 places pour ce déplacement qui se fera en mini bus de 9 places.

Au programme, visites, gastronomies et moments conviviaux.

Renseignements auprès de Mr MORAZIN Roger



## Réunion du 4 février 2019

### • Modification des horaires de l'école publique pour la rentrée scolaire 2019-2020

M. le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 12 Novembre 2018 décidant de lancer une réflexion concernant une modification éventuelle des horaires de l'école publique pour la rentrée scolaire 2019-2020. Cette réflexion est engagée entre la Mairie, l'équipe enseignante et le Conseil d'Ecole. Une réunion élus, parents et enseignants a été programmée le jeudi 10 Janvier 2019 à 18h00. M.le Maire en accord avec le Conseil Municipal a proposé de procéder à une enquête auprès des parents d'élèves avec deux options concernant les horaires scolaires pour la rentrée 2019-2020 :

- 8h45 – 12h15 et 14h15 – 16h45 (horaires actuels), (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- 8h45 – 12h15 et 14h00 – 16h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Les réponses devaient être transmises sous plis cacheté pour le 25 Janvier 2019. Le dépouillement de l'enquête a été réalisé le 31 Janvier 2019 et a donné les résultats suivants :

- nombre de questionnaires distribués : 130
- exprimés : 123, soit 94,6 %
  - fin des cours à 16h30 : 74 soit 60,16 %
  - fins des cours à 16h45 : 45 soit 36,56 %
  - indifférents : 4 soit 3,2 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la modification des horaires de l'école publique pour la rentrée scolaire 2019-2020 comme suit, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, soit 6 heures par jour :

- matin : 8h45 – 12h15
- après-midi : 14h00 – 16h30

- Autorise Monsieur le Maire à transmettre les éléments désignés ci-dessus à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

- Décide de mener une réflexion ultérieurement concernant la participation financière ou non en ce qui concerne le quart d'heure supplémentaire de garderie.

### • Consultation selon la procédure adaptée : rénovation d'un bâtiment communal en local d'hébergement touristique : mission SPS, mission de contrôle

M. le Maire rappelle la délibération du 7 Janvier 2019 décidant de lancer une consultation selon la procédure adaptée concernant les missions suivantes, dans le cadre du projet de rénovation d'un bâtiment communal en locaux d'hébergement touristique :

- mission SPS
- mission de contrôle

Il fait part des différents devis reçus et propose de retenir la proposition la moins disante, à savoir le devis de DEKRA Industriel S.A.S. décomposé comme suit :

- mission SPS : 2 760,00 € H,T soit 3 312,00 € TTC
- mission de contrôle : 2 850,00 €, HT soit 3 420,00 € TTC

soit un montant de 5 610,00 € HT, soit 6 732,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir les devis désignés ci-dessus concernant les missions suivantes : mission SPS et mission de contrôle dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment communal en local d'hébergement touristique.

- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les contrats inhérents aux devis signés ci-dessus.

- **Décision suite à la demande d'acquisition de la parcelle cadastrée section ZE n° 20 située à « La Hirlais » par Mr et Mme GADONNEIX Serge**

M. le Maire donne lecture du courrier du 8 Septembre 2018 de Mr et Mme GADONNEIX Serge sollicitant l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZE n° 20 sise à La Hirlais d'une superficie de 1 080 m<sup>2</sup>. Il précise qu'il existe sur cette parcelle une source constituant une réserve d'eau communale et demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 voix pour et 9 voix contre:

- Décide de ne pas vendre la parcelle d'une superficie de 1 080 m<sup>2</sup> cadastrée ZE n° 20 située à La Hirlais suite à la demande de Mr et Mme GADONNEIX Serge ; en effet il existe sur ce terrain une source constituant une réserve d'eau communale.
- Décide, d'autre part, que la Commune procède à la taille de la haie située sur la parcelle cadastrée section ZE n° 20 située à La Hirlais et contiguë à la parcelle appartenant Mr et Mme GADONNEIX Serge.

- **Aire de vidange de camping-cars : création d'une régie de recette**

M. le Maire expose les motifs qui rendent souhaitable la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits provenant de la borne d'accueil du service « aire de vidange de camping-cars ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits provenant de la borne d'accueil du service « aire de vidange de camping-cars ».
- Dit que le montant maximal de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 350 €.
- Dit que le régisseur est tenu de verser au trésorier de PIPRIAC – MAURE le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé.
- Décide que le régisseur ne sera pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation vigueur.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nomination correspondants.

- **ACDES : demande d'aide exceptionnelle**

M. le Maire donne lecture du courrier du 21 Janvier 2019 de Monsieur le Président de l'ACDES (Association Cantonale pour le Développement des Emplois et Services), précisant que l'ACDES se trouve aujourd'hui dans une situation difficile en raison de la fin des temps périscolaires et, plus loin, des activités liées au SMICTOM. Les missions de l'ACDES permettent à des personnes en recherche d'emploi d'assurer des missions dans les collectivités, les associations, chez les particuliers, mission d'entretien, de nettoyage, de ménages... Les Mairies font appel à l'ACDES pour des remplacements ou des missions de renforcement de leurs équipes de services techniques.

Le Président sollicite les communes pour une demande d'aide exceptionnelle. Pour la Commune de La Chapelle Bouëxic, il est sollicité le montant d'aide suivant : 1450 habitants (chiffre INSEE 2018) x 1,50 € = 2 175 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accorder une aide exceptionnelle d'un montant de 2 175 € à l'ACDES sous réserve que la majorité des communes du canton de VAL D'ANAST participe également à cette aide exceptionnelle et que les propositions d'actions proposées dans le courrier du 21 Janvier 2019 soient initiées.

- **Déclaration d'intention d'aliéner : parcelle AB n° 234 – 6, rue du Plat d'Or**

M. le Maire rappelle la délibération du 6 Novembre 2017 instituant le droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines délimitées par le Plan Local d'Urbanisme de LA CHAPELLE-BOUEXIC approuvé par délibération du 3 Mars 2014. Considérant la Déclaration d'Intention d'Aliéner transmise par Maître Gatien – Marie PINGUET concernant la parcelle suivante :

- section AB n° 234 sise 6, rue du Plat d'Or – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC appartenant à Mr JOLIVEL Jérémy domicilié 6, rue du Plat d'Or – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC,

M. le Maire demande de se prononcer au sujet de l'exercice du droit de préemption urbain et propose de renoncer à l'exercice de ce droit de préemption urbain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain concernant les parcelles désignées ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer au nom et pour le compte de la Commune tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## Informations

### • Compte-rendu VHBC

Mme LETOURNEL Carole, déléguée communautaire, précise que le 30 Janvier 2019, le Conseil Communautaire a adopté, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2019 ses grandes orientations budgétaires avant le budget primitif 2019 :

\* Fonctionnement :

- maintien des taux de fiscalité votés en 2018
- limite de l'augmentation des charges de personnels à + 3%
- limite de l'augmentation des charges générales de fonctionnement à + 1%
- décision de ne pas financer d'actions supplémentaires en cours d'année.

\* les grands investissements :

- la poursuite du déploiement de la fibre optique pour les entreprises et les habitants.
- le projet de piscine communautaire à GUICHEN
- la gare de Guipry-Messac
- le nouveau siège de la communauté de communes
- le Plan Local de l'Habitat
- les fonds de concours
- les zones d'activités / ateliers relais

D'autre part, il est proposé de mettre en place une nouvelle organisation de l'accueil touristique sur le territoire de VHBC sauf pour les Communes de GUIPRY-MESSAC, LOHEAC et LA CHAPELLE-BOUEXIC disposant de points d'information touristiques.

Il est donc envisagé de mettre dans toutes les Communes un point ambassadeur, par exemple dans les commerces ouverts le samedi et le dimanche matin pour transmettre différentes informations touristiques, faire la promotion de produits du terroir etc...

### • Projet d'hébergement touristique : gîtes

Dans le cadre du projet d'hébergement touristique et d'aménagement de gîtes, M. le Maire demande au Conseil Municipal de faire part de ses observations et suggestions consécutivement aux esquisses transmises par le Cabinet DESIRS D'ESPACES.

Les observations et suggestions suivantes sont émises :

- salle de bain n°3 : il manque une porte
- W-C à l'étage près de la chambre n°4 : disposer le W-C dans le sens de la longueur.
- nombre de chambres 8 et non 9 (la chambre n°5 ayant été supprimée).
- sens giratoire PMR : trop réduit
- chambre n°2 : aménager une salle de bain.

Ces suggestions seront transmises au Cabinet DESIRS D'ESPACES afin qu'il puisse modifier les plans.

L'APD (Avant Projet Définitif) sera soumis aux élus lors d'une réunion de travail programmée le lundi 25 Février 2019.

# R ECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes nés entre AVRIL et JUIN 2003 doivent se faire recenser **avant le 30 Juin 2019**. Ils doivent se présenter à la mairie durant cette période, munis du livret de famille.

Contact : 02.99.92.01.15

Plus d'infos sur :

[www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)

# LES TIMBRES FISCAUX

## Suppression du timbre fiscal papier

Vous avez besoin d'acheter un timbre fiscal pour obtenir un passeport, le permis bateau, une attestation d'accueil, votre naturalisation, renouveler votre carte nationale d'identité ou votre permis de conduire en cas de perte ou vol.

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019, EN MÉTROPOLE, LE TIMBRE FISCAL EST ÉLECTRONIQUE.**

Pour se procurer un timbre fiscal électronique, deux possibilités :

- aller sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- se rendre chez un buraliste disposant de l'application « Point de Vente Agréé ».

### ET POUR PAYER LES AMENDES ?

Utilisez le timbre amende qui est déjà en grande partie dématérialisé et disponible :

- sur le site <https://amendes.gouv.fr>
- ou chez un buraliste disposant de l'application « Point de Vente Agréé ».

*Le timbre amende continuera d'être vendu sous format papier pour permettre le paiement des contraventions quand elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.*

## Remboursement du timbre fiscal

**VOUS AVEZ ACHETÉ UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE IL Y A MOINS D'UN AN, MAIS VOUS N'EN AVEZ PLUS L'UTILITÉ ?**

*La demande de remboursement se fait sur internet, n'attendez plus !*

### VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE SUR INTERNET

- 1) Munissez-vous du SMS ou du justificatif reçu lors du paiement afin d'y trouver le numéro du timbre et le numéro de transaction

### VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE CHEZ UN BURALISTE

- 1) Munissez-vous d'un RIB et d'un justificatif d'identité (au format pdf, jpg, ou png) et du ticket qui vous a été remis lors de votre achat afin d'y trouver le numéro du timbre, le numéro de transaction et le montant du timbre

- 2) Flashez le QR code ci-contre ..... ou rendez-vous sur [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) « Demander le remboursement d'un timbre électronique »



- 3) Votre remboursement sera visible d'ici quelques jours sur votre compte courant

- 3) Votre remboursement se fera sur votre compte courant dans les meilleurs délais

[timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr)



## ENQUETE PUBLIQUE



**PREFECTURE  
D'ILLE-ET-VILAINE**

Ouverture d'une enquête publique concernant le projet d'aménagement de sécurité du lieu-dit « La Gommerais » à LA CHAPELLE BOUEXIC.

L'enquête se déroulera du **mardi 23 Avril au vendredi 10 Mai inclus.**

aux horaires d'ouverture habituels :

- du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15
- Samedi 27 Avril 2019 de 9h00 à 12h00.

Le Commissaire enquêteur tiendra deux permanences en mairie de LA CHAPELLE BOUEXIC :

- **Mardi 23 Avril 2019 de 9h00 à 12h00**
- **Vendredi 10 Mai 2019 de 9h00 à 12h00.**

Un registre sera ouvert et accessible à la mairie

## CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



À l'approche des congés, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante:

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr>

## ENQUETE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE



L'INSEE réalise entre **le 15 avril et le 22 Juin 2019**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

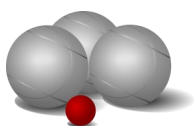
## APPLICATION KICAPTE

Le département propose de télécharger une nouvelle application pour mesurer la qualité de sa connexion mobile. L'objectif est de contribuer à identifier et résorber les zones blanches en Ille-et-Vilaine. Baptisée **KiCapte**, cette application est téléchargeable gratuitement sur smartphone (Android, Iphone). Elle permet de tester la qualité et la puissance de sa connexion. En 3 minutes, les connexions 2G, 3G et 4G et la qualité de service sont mesurées et évaluées grâce à deux tests disponibles depuis son smartphone. Le premier teste les vitesses moyennes de débits. Le second, plus complet, mesure la vitesse de téléchargement d'une vidéo, d'envoi de fichiers ou de navigation sur le web.

**Participation citoyenne** : Les mesures effectuées alimenteront une base de données. Elles permettront de réaliser, en plus des cartes fournies par les opérateurs, une cartographie de la qualité réelle de la couverture mobile en Ille et Vilaine. L'objectif est de disposer d'informations objectives et précises (à l'échelle d'un hameau, notamment) sur le taux de couverture du territoire brétilien ainsi que sur la qualité et la performance des réseaux mobiles. Ces données pourront être opposées aux quatre opérateurs que sont Orange, Bouygues Télécom, SFR et Free. Ce projet repose sur la participation citoyenne ou crowdsourcing. Grâce à la participation des usagers, le Département pourra identifier les actions à mettre en œuvre. Il pourra encourager les investisseurs à investir dans des infrastructures afin de pallier les déficiences constatées. A condition qu'un maximum de personnes jouent le jeu, cet outil devrait permettre d'améliorer rapidement la couverture mobile en Ille-et-Vilaine.



## LE CONCOURS DE BOULES



Avec les beaux jours, l'envie de prendre l'air revient. Je convie tous les amateurs et joueurs de boules à venir à la **réunion d'inscription** le :

**Jeudi 18 Avril, de 19h00 à 20h00,  
Salle de réunion de la Bibliothèque.**

Ceci pour établir le calendrier et s'inscrire le soir

même, au tournoi de boules, qui se déroulera de :

**Mi Avril à mi Octobre en doublette.**

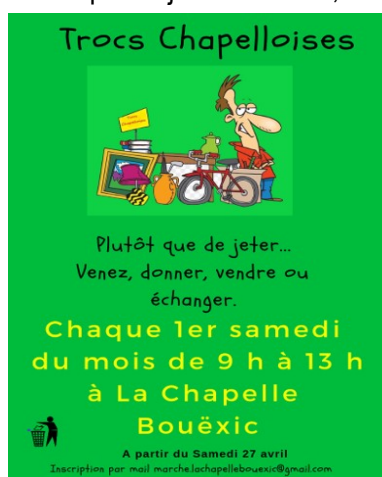
Ne pourront participer au concours que les équipes inscrites ce jour là.

**Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, veuillez envoyer un mail à [lindalelay@gmail.com](mailto:lindalelay@gmail.com) avant le 18 avril 2019 afin de pouvoir constituer les groupes.**

*Patrick LEMOINE*

## LES TROCS CHAPELLOISES

Plutôt que de jeter : Donnez, vendez ou échangez, aux Trocs Chapelloises.



La commission animation, s'engage dans le réemploi et propose un nouveau service gratuit : Les Trocs Chapelloises « un rendez-vous de partage collaboratif, permanent et de proximité ! »

Un vélo inutilisé, les vêtements du petit dernier trop petits, des jouets, un reste de peinture, un ancien grille-pain, ou des meubles qui ne servent plus, qui encombrant le garage et qui peuvent encore servir et peut-être même intéresser quelqu'un.

A vos agendas !

Pour s'inscrire il vous suffit d'envoyer un mail à [marche.lachapellebouexic@gmail.com](mailto:marche.lachapellebouexic@gmail.com)

Le premier rendez-vous aura lieu le **Samedi 27 Avril de 9h00 à 13h00**. Puis, chaque 1er samedi du mois de mai à octobre.

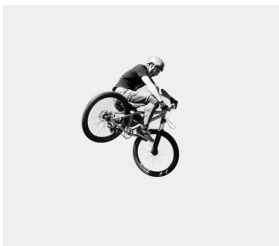
## INSCRIPTIONS A L'ECOLE COMMUNALE DE LA ROCHE POURPREE

Les parents souhaitant inscrire, pour la rentrée prochaine, leurs enfants à l'école de la Roche Pourprée doivent prendre contact avec la directrice Mme HOURMAND Sylvie. Soit par téléphone au 02.99.92.03.61 (de préférence le jeudi jour de décharge) ou par mail [ecole.la.chapelle.bouexic@wanadoo.fr](mailto:ecole.la.chapelle.bouexic@wanadoo.fr)).

A l'issue de ce premier contact, il vous faudra vous rendre à la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation d'inscription vous sera remise.



## INAUGURATION DE LA PISTE DE PUMPTRACK



Inauguration de la piste de pumptrack :

**le samedi 4 Mai à 11 heures.**

Rendez-vous sur le site (accès par le parking de la salle des fêtes).  
Différentes démonstrations vous seront présentées.  
Ouvert à tous les Chellois !

## ARGENT DE POCHE



Afin d'offrir une première expérience de travail aux jeunes **âgés de 16 à 17 ans**, Vallons de Haute Bretagne Communauté relance son dispositif Argent de Poche, porté par les PIJ.  
Ces missions - tonte, peinture, archivage, etc... sont effectuées soit dans les communes, soit dans les services de la Communauté de communes.  
En plus d'offrir une expérience professionnelle, le

dispositif Argent de Poche permet de valoriser le travail des jeunes auprès des habitants et de favoriser la mobilité.

**Infos complémentaires :**

**Les candidatures (3) seront retenues par ordre d'inscription à la Mairie.**

**Contact : Point Informations Jeunesse  
Mr GIRARD Reunan  
02.99.52.08.91 ou 06.88.01.15.59**

## TRANSPORTS SCOLAIRES



Dans le cadre de l'organisation des transports scolaires pour **l'année scolaire 2019-2020**, le Conseil

régional propose des demandes de modification d'itinéraire, d'arrêts nouveaux...

**S'adresser à la mairie avant la mi-mai**  
au 02.99.92.01.15.

## CHARDONS



Nous rappelons que les propriétaires, les agriculteurs, les métayers, les usagers et usagers sont tenus de procéder **du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre** à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction

devra être opérée par voie mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.

A cet égard, la destruction des chardons dans les espaces colonisés devra être effectuée **avant le 30 Juin** de chaque année. Les opérations de destruction devront être faites dans le respect des réglementations relatives à l'environnement.



# SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Comme indiqué dans le dernier écho chapellois, un nouveau site internet sera en ligne, le **19 avril prochain**. Ce site est financé par la Communauté de Communes.

En mutualisant ce projet, les 18 communes de VHBC peuvent désormais échanger et partager plus facilement leurs événements, actualités, documents...

Vous retrouverez des rubriques déjà présentes sur l'ancien site, mais également des nouveautés tels que :

- Le kiosque,
- Un guichet virtuel en lien avec le site service public.fr pour faciliter vos démarches administratives.
- Des accès directs,
- Des plans interactifs...

Le site intègre les nouvelles normes d'accessibilité en vigueur et sera donc compatible et surtout plus lisible sur les smartphones et les tablettes.

N'hésitez pas à aller le consulter :

[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)

# FRELONS ASIATIQUES

Rappel concernant la destruction des nids de frelons asiatiques.



Procédure :

- 1 - Contacter la mairie.
- 2 - Appel de la mairie auprès du FGDON 35.
- 3 - La FGDON mandate une des 3 entreprises référencées.
- 4 - L'intervention est réalisée et la facture envoyée directement auprès de Vallons de Haute Bretagne Communauté

# APPLICATION « Panneau Pocket »



**Panneau Pocket : Pour être informé en continu gratuitement !**

La commune s'est abonnée au service Panneau Pocket afin de transmettre aux chapellois des informations en continu sur leur téléphone portable : réunions, manifestations, alertes météo...

**Consultable partout** : à domicile, au travail, dans la rue...toutes les informations ou événements qui concernent la commune seront toujours à portée de main sur votre téléphone.

**Un dispositif facile à installer et à utiliser pour tous !**

1°) Rendez-vous sur l'App store ou Google play de votre téléphone.

2°) Saisir dans la barre de recherche « panneau pocket ».

3°) Cliquer ensuite sur le logo de Panneau Pocket puis sur installer.

4°) L'installation s'effectue toute seule.

5°) A la fin, un message apparaît en haut de votre écran.

6°) Une icône est créée sur votre téléphone. Il vous suffit de cliquer dessus puis choisir dans la liste la Commune en cliquant sur La Chapelle Bouexic n'oubliez pas de cliquer sur l'étoile au bout de la ligne.

Les informations sont accessibles, en balayant simplement votre écran avec votre doigt pour faire défiler les informations et les alertes de la commune.

**Cette application est gratuite** pour les utilisateurs. Lorsqu'une information vient d'être transmise, vous recevez une notification sur votre téléphone.

**Important** : Lors de l'utilisation de cette application, votre numéro de mobile n'est pas demandé. Ainsi nous n'aurons jamais connaissance de votre numéro de téléphone.

## ZOOM SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Réunion du 30 Janvier 2019



Le Conseil Communautaire a pris acte du Débat d'Orientations budgétaires.

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, d'adopter la proposition d'organisation touristique sur Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Le Conseil Communautaire a décidé, à l'unanimité de valider le règlement intérieur du Multi-Accueil. Cette évolution fait suite à la mise en place de nouvelles vaccinations à compter de janvier 2018 et de nouvelles demandes formulées dans le cadre des Projets d'accueil individualisé (PAI).

Le Conseil Communautaire a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer une convention avec SOLIHA pour un montant de 10 370,05 €. Sa durée s'étend jusqu'à fin décembre 2019. Il s'agit d'une association qui développe l'information sur l'habitat. En 2018, 81 personnes ont pu bénéficier des permanences de SOLIHA générant 41 projets d'habitat (rénovation énergétique, adaptation du logement).

Le prochain Conseil communautaire est programmé le 20 mars 2019.

## SEMAINE DE LA FAMILLE ET LA FÊTE DU JEU



5ème édition de la Semaine de la famille proposée par le centre social et culturel Chorus de Vallons de Haute Bretagne Communauté

« Parent/Ado Mode d'emploi »

Cette semaine thématique a pour objectif de favoriser les échanges entre les ados et les parents afin de renforcer le lien intrafamilial, précieux ingrédient pour des relations sereines et authentiques. Des moments de partage, de complicité, de jeux et de réflexion sont proposés aux parents et aux ados du **samedi 11 au samedi 18 mai au Chorus.**

Au programme :

**Samedi 11 mai :** Laser Game, Escape Game et Rétro Gaming. Entre parent et ado, testez vos limites et défiez vos compétences de 14h à 18h – A partir de 11 ans – 2 euros par activités

**Mardi 14 mai :** Le harcèlement, on en parle ... Avec Sylvain Godefroid de l'association « joue pas avec ma vie ». De 20h – 22h - Forum Cousteau - Ouvert à tous – Gratuit

**Mercredi 15 mai :** ateliers Détente et Bien-être  
Création de cosmétiques naturels, Tchi Cong, Auto Massage, BodyScan  
14h à 17h – entre ados et adultes - Sur inscription – Gratuit

**Jeudi 16 mai –** Ciné-Débat « Chante ton BAC ». Un reportage d'un an entre rêves et désillusion d'une bande de copains dans une ville touchée par la crise. Imaginées par ces adolescents issus du monde ouvrier ou de la classe moyenne, des chansons font basculer le réel dans la poésie, le rire et l'émotion. 20h – cinéma Aurore – 4 euros

**Vendredi 17 mai :** « Vendredi tout est permis » Soirée sous le signe du jeu et de la bonne humeur avec des Blind test, des mimes, des devinettes ... De 20h à 22h - à partir de 11 ans – Gratuit - sur inscription. Apéro musical à partir de 18h30 avec Musique d'Anast

En clôture de cette semaine thématique, une **fête du jeu** sous le signe des Défis en Famille **Samedi 18 mai** à Bovel (course de sac, tire à la corde, pyramide humaine, sculpture de Kapla, etc. des défis en tout genre qui amuseront toutes les générations).  
14h à 18h – Salle polyvalente de Bovel - Gratuit.

**Informations et inscriptions :** Accueil Chorus du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tel : 02.99.92.46.99  
accueil.chorus@vallonsdehautebretagne.fr

Vie intercommunale

## L' Amicale Laïque

L'année scolaire déjà bien entamée, L'Amicale Laïque Chapelloise poursuit ses actions : ainsi s'est déroulé le 2 et 3 Mars 2019 le week-end théâtre à la salle du Rotz de Maure de Bretagne-Val d'Anast. Une fois encore, le public était au rendez vous ( les séances se sont tenues à guichet fermé) pour venir applaudir la troupe du Pied en Coulistes de Guichen qui a joué cette année une comédie d'Olivier Lejeune intitulée « Tout bascule » où les quiproquos étaient de mise et les fous rires garantis. Cette année encore, la troupe offre tous les bénéfices de ces deux représentations contribuant ainsi aux financements des projets scolaires de l'école de la Roche Pourrée.

L'Amicale Laïque Chapelloise remercie chaleureusement la troupe du Pied en Coulistes pour leur confiance depuis quatre ans et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

**Le 19 Mai 2019**, à 14h, aura lieu le traditionnel Loto de l'Amicale Laïque dans la salle du Rotz de Maure de Bretagne-Val d'Anast. Venez ainsi tenter votre chance et passer une après-midi sympathique et conviviale tout en dégustant galettes saucisses, sandwiches, crêpes, gâteaux et boissons.

L'Amicale Laïque de l'école publique de La Chapelle-Bouëxic organise au profit des élèves un

# SUPER LOTO

Animé par Paulette  
**Maure de Bretagne**

**Dimanche 19 mai 2019**  
**14h - Salle du Rotz**  
Ouverture des portes à 11h30

**60 lots dont 2 quines suivies et 2 lots surprises**

- 1 bon d'achat de 800€
- Des bons d'achat de 100€, de 50€, de 30€ et de 20€
- Des bons d'achat chez les commerçants chapellois
- 1 TV LCD
- 1 barre de son
- 1 tablette tactile
- 1 ordinateur portable

1 carte offerte à chaque participant  
1 carte surprise 2€  
3 cartes surprises 5€

1 carte 3€  
3 cartes 8€  
8 cartes 15€

**Formule 5€**  
galette saucisse  
boisson  
une carte

**Bwette**  
**Sandwiches**  
**Galettes Saucisses**  
**Pâtisseries - Calé**



## LES ANCIENS COMBATTANTS

- **Le 8 mai** : Rassemblement au monument aux morts à 9h15. Cérémonie cantonale à SAINT-SEGLIN.
- **Le 27 Mai** l'association organise un voyage d'une journée à LAVAL.



Départ de La Chapelle-Bouëxic (place de l'église) à 8h30. Le matin, découverte d'un site unique au monde « La cité du lait – Lactopole » (le plus grand musée laitier et fromager). Visite guidée du site.

L'après-midi : Découverte des richesses patrimoniales de Laval en petit train. Cette visite, commentée générale de la ville, éclairera sur son magnifique patrimoine.

Pour finir agréablement cette journée, temps libre au jardin botanique de la Perrine.

**Il ne reste que quelques jours pour vous inscrire à cette journée. Ce voyage n'est pas uniquement réservé aux adhérents mais ouvert à tous.**

**Prix par personne : 72 €uros.**

**Inscriptions avant le 25 Avril auprès de Mr BESCHU au 02.99.92.01.39 ou de Mr RAIMBAULT Francis au 02.99.92.03.70**

## FC PAYS D'ANAST

Le week-end du 22 au 25 février, 12 joueurs U11 et 14 joueurs U13 se sont rendus chez nos amis de VIGEOIS pour participer au tournoi de foot en salle organisé par l'ENTENTE DES VERGERS (groupement de plusieurs clubs dont VIGEOIS).

Les équipes U11 se sont classées respectivement 7 et 8ème. Les U13 se sont quant à elles classées 3ème et 7ème.

Les enfants pendant leur séjour ont été chaleureusement accueillis dans des familles de VIGEOIS. Quant aux dirigeants et accompagnateurs, ils logeaient dans le superbe gîte de VIGEOIS. Grands remerciements aux dirigeants, joueurs, familles et élus de VIGEOIS pour leur accueil convivial sans oublier "JEAN LOUIS" le futur retraité pour son accueil chaleureux, à chacun de nos séjours.



Nous pourrions leur rendre la pareille lors de la venue des jeunes footballeurs de VIGEOIS au tournoi jeunes du FC PAYS D'ANAST qui se déroulera au stade de MERNEL les 15 et 16 juin 2019.

## COMITE DES FÊTES

**Braderie**

La braderie organisée par le comité des fêtes aura lieu le **lundi 22 avril 2019**, sur la Vigne.

L'arrivée des exposants se fera à partir de 6 heures. Aucune réservation n'est nécessaire pour exposer.

Tarifs : 2 Euros le mètre linéaire.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre le mobile du comité au **07.83.09.41.01**.



**Fête de la Musique.**

**A VOS AGENDAS !**

La fête de la musique aura lieu le **samedi 29 Juin 2019**

**à partir de 19h00.**

Le comité des fêtes recherche des bénévoles. Si cela vous intéresse, contactez le au **06.17.50.52.24**

## US CHAPELLOISE

Le club de foot recherche pour la saison prochaine des joueurs et arbitres.

**Dates à retenir :**

**Samedi 11 Mai** : les 40 ans du club de l'US Chapelloise (voir carton d'invitation ci-dessous)

**Dimanche 9 Juin** : Tournoi séniors.



## LA DYNAMIQUE : Gym et Zumba. Création d'un nouveau cours pour les enfants !

**Nouveau !** L'association propose la création d'un cours de **gym pour les enfants** : initiation à l'équilibre, zumba, coordination ....

Cette activité s'adresse aux enfants âgés de 5 à 8 ans.

**Un cours découverte aura lieu le lundi 20 Mai 2019 de 17h00 à 18h00 à la salle de motricité** (parking de l'école).

Les enfants pourront être pris en charge à la sortie de l'école.

Nombre de places limitées à 25 enfants.



**Contact Mme Sylvie PHILIPPEAU au 07.82.18.44.59 ou par mail dynamique35330@gmail.com**

Pour les cours adultes, il est toujours possible de venir tester ou de vous inscrire à la gym et la zumba.

Rendez-vous pour la gym, le Mercredi de 10h15 à 11h15, et/ou le Jeudi de 19h15 à 20h15 puis de 20h15 à 21h15 pour la zumba.



## CYCLO CLUB 12 MAI

Le Cyclo Club Chapellois organise, **le 12 mai**, une compétition de VTT-Crosscountry, 2ème manche du Challenge Oust Vilaine.

Rendez-vous à Plédy de Haut (site de la compétition).

Au programme de la journée (11h00 à 17h00) , plusieurs courses par catégorie.

- 10h Cadets HF, Juniors F, Dames.
- 11h30 Poussins HF.
- 12h00 Pupilles HF.
- 13h30 Benjamins HF.
- 14h Minimes HF.
- 14h45 Hommes et Masters



Restauration et buvette sur place.

## ACCA



### Assemblée générale

Le Conseil d'Administration vous convie à l'assemblée générale

**Le dimanche 12 Mai**  
**à 10h00, Salle de la Bibliothèque.**

### Ordre du jour :

- Compte rendu moral et financier.
- Rapport repeuplement et nuisibles.
- Plan de chasse.
- Questions diverses.

## AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **18 Avril à 19h00** - Salle de réunion de la bibliothèque. Réunion d'inscriptions pour le concours de boules.
  - **22 avril de 6h à 18h** : Braderie organisée par le Comité des Fêtes sur le terrain de la vigne.
  - **27 Avril de 9h00 à 13 h** : Trocs Chapelloises organisé par la Commission Animation.
  - **4 Mai** : Trocs Chapelloises.
  - **4 Mai à 11h** : Inauguration de la piste de Pumptrack.
  - **8 Mai** : Rassemblement au monument aux morts à 9h15.
  - **11 Mai** : 40 ans de l'US Chapelloise.
  - **12 Mai à 10h00** Assemblée générale de l'ACCA à la salle de la bibliothèque.
  - **12 Mai de 10h00 à 17h00** : VTT- Crosscountry, 2ème manche du Challenge Oust Vilaine - organisé par le Cyclo Club Chapellois.
  - **19 Mai à 14h00** : Loto organisé par l'Amicale Laïque - Salle du Rotz à Val d'Anast.
  - **20 Mai à 16h45** à la salle de motricité : Cours découverte de gym pour les enfants de 5 à 8 ans organisé par la Dynamique.
  - **26 Mai** : Elections Européennes.
  - **27 Mai** : Voyage d'une journée organisé par les Anciens Combattants à Laval.
  - **1er Juin** : Trocs Chapelloises
  - **9 Juin** : Tournoi séniors organisé par l'US Chapelloise.
  - **15 Juin** : Fête de l'école.
  - **15 et 16 Juin** : Tournoi jeunes du FC pays d'Anast au stade de Mernel.
  - **29 Juin** : Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes.
- Retrouvez plus d'infos sur  
**[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)**

# DU NOUVEAU POUR LE TRI DES EMBALLAGES PLASTIQUES

## TRIER TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES : UN GRAND GESTE POUR LA PLANÈTE



Le service public de vos déchets

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, le Smictom des Pays de Vilaine simplifie le geste du tri : tous les emballages plastiques seront recyclés et valorisés. Vous pourrez donc trier tous vos emballages sans modération.

### VERS PLUS DE RECYCLAGE

Avec un taux de recyclage d'environ 26 % en 2016 (contre 41 % en Europe), la France se positionne comme l'un des pays européens présentant les moins bonnes performances pour le recyclage des emballages en plastique. Pourtant, les enjeux environnementaux sont importants car le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières et de diminuer ses impacts environnementaux.

Jusqu'à maintenant, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac dédié aux côtés des emballages en métal, des barquettes en aluminium, des briques alimentaires et des cartonnettes. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux et les enjeux écologiques de plus en plus importants, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de



tester des méthodes pour le recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui tous les emballages en plastique peuvent être triés en vue d'être recyclés. Une bonne nouvelle pour notre planète.

### QUI EST CONCERNÉ ?

D'ici 2022, toutes les communes françaises devront avoir mis en place le tri de tous les emballages en plastique. Début 2017, ce sont plus de 15 millions de Français qui bénéficiaient de ces nouvelles consignes. Fin 2018, les élus du Smictom des Pays de Vilaine ont décidé d'étendre les consignes de tri des emballages plastiques à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019 à l'ensemble de notre territoire. Vos proches qui habitent dans d'autres communes ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

**À partir du 1<sup>er</sup> JUIN**

## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIERONT

**Ce trie déjà**

**Ce qui changera**

Plus de question à se poser, tous les emballages se trient. Si c'est un emballage, direction le bac jaune !

**+ NOUVEAU**

Les sacs, les sachets et les films en plastique, les pots de yaourt, les barquettes seront désormais recyclés.

**CITEO**  
Donnez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

### ET EN PRATIQUE ? LE TRI SIMPLIFIÉ !

A compter du 1<sup>er</sup> juin, le tri sera plus simple. Vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri. Un jeu d'enfant ! **Désormais, la seule question à se poser sera : est-ce un emballage ?** Si oui, alors il faudra le jeter dans le bac à couvercle jaune (ou vert). Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre et les papiers de tout type (enveloppes, brouillon, journaux, sacs en papier...) dans le conteneur à papiers, à votre disposition à divers endroits de la commune.

Pour rappel, il est inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider. Déposez les en vrac dans le bac (n'utilisez pas de sacs). Si besoin, vous pouvez les compacter pour gagner de la place dans votre bac de tri, mais en revanche, ne les imbriquez pas les uns avec les autres car cela nuirait à leur recyclage.

### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



- **Avril - Mai** : stands d'information dans les communes
- **Mi- Mai** : envoi des nouvelles consignes de tri aux usagers
- **1<sup>er</sup> juin** : à vos bacs, prêts, triez tous vos emballages !

Plus d'infos : [www.smictom-paysdevilaine.fr](http://www.smictom-paysdevilaine.fr)

Développement Durable

# HORAIRES ET PERMANENCES

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15  
**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00  
27 avril  
11 et 25 Mai  
15 et 22 Juin



**Permanence  
des élus**  
de 10h à 12h00  
Le samedi  
sur rendez-vous

37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.fr  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
Samedi de  
9h à 12h00



12 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.10



## Bibliothèque Municipale

Mardi de 16h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h00  
et de 16h à 18h  
Jeudi de 16h à 18h  
Vendredi de 16h à 18h  
Samedi  
de 10h30 à 12h30

19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71

✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Lundi sur rendez vous

Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 9h à 9h45  
et de  
10h30 à 12h00



19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71  
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com



## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus  
☎ 02.99.92.46.99  
Mairie de Guichen  
☎ 02.99.52.05.75



## Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de  
son collaborateur Nicolas Elleouet au  
06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr  
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



## Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes  
12, rue Blaise Pascal - BP 88051  
35580 GUICHEN  
☎ 02 99 57 03 80  
accueil@vallonsdehautebretagne.fr



## Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous  
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75  
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



## Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi de 14h à 17h  
Mercredi et vendredi de 14h à 17h -  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h -  
Mercredi et vendredi de 14h à 18h -  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Route de Maure à MERNEL



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux  
horaires des transports Illeneo en direction  
de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la  
mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés  
à l'abri de bus « Rue de Rennes ».